

ÉNERGIES

PMO-LANDES RÉUNIT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PRÉSENTE SON 1ER BILAN

L'Autoconsommation Collective (ACC) permet à un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs de partager de l'électricité, au sein d'une même Personne Morale Organisatrice (PMO).

UNE PMO DÉPARTEMENTALE POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Face aux nombreuses demandes d'ACC de la part de ses collectivités adhérentes, le SYDEC a souhaité créer une **PMO départementale** afin de leur éviter la création de cette structure, rendue obligatoire pour le fonctionnement des boucles d'ACC. Le 15 janvier 2025, il a ainsi **créé PMO-LANDES, en association avec la SEM L'ENERLANDES**, également porteuse de nombreux projets photovoltaïques, de statut "Association loi 1901".

UN PREMIER BILAN APRÈS 18 MOIS D'ACTIVITÉ

Le 8 septembre 2026, PMO-LANDES a tenu son Assemblée Générale à la salle des fêtes de Sabres. Celle-ci a permis d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de 2025, de renouveler le Conseil d'Administration et de présenter le premier bilan technico-économique de l'association.

14 BOUCLES D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE CRÉÉES DEPUIS MARS 2026

Depuis mars 2026, PMO-LANDES a créé **14 boucles d'Autoconsommation Collective** pour 14 nouveaux membres : 11 communes, 2 Communautés de communes et le Conseil départemental des Landes.

Ces 14 boucles représentent une **puissance de production globale de 1 147 kWc** et échangent leur production avec **108 contrats** des collectivités participantes, pour une économie de facturation comprise **entre 5 et 10 % TTC**.

PMO-LANDES poursuivra le déploiement des boucles d'Autoconsommation Collective. **À ce jour, 19 nouvelles boucles sont déjà demandées**, représentant **3 550 kWc de production partagée** sur environ 185 contrats de **25 collectivités**.

LE SYDEC, PARTENAIRE DE LA GESTION DES BOUCLES

Afin d'assurer les prestations liées à ses missions, PMO-LANDES a mandaté le SYDEC pour en assurer la mise en œuvre. A l'issue d'une mise en concurrence, le **SYDEC** a confié ces prestations à **COTURNIX chargé d'assurer la gestion et le suivi des boucles d'Autoconsommation Collective** via un portail internet dédié.

ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU DESTINÉ À POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE PMO-LANDES

Le Président sortant a clôturé cette 2ème Assemblée Générale en remerciant les élus et les acteurs présents. Le Conseil d'Administration s'est ensuite réuni afin **d'élire son nouveau bureau** :

- **Présidente** : Mme Magali VALIORGUE
- **Trésorier** : M. Dominique COUTIERE
- **Secrétaire** : M. Henri-Jean THEBAULT

CONTACT

☎ 05 58 85 71 99 / 06 35 19 08 85
✉ communication@sydec40.fr
🌐 www.sydec40.fr